

# MEDIATHEQUE MUNICIPALE CONDORCET

## Fiche d'inscription

Nom :.....  
Prénom :.....  
Sexe :.....  
Date de naissance :.....  
Profession :.....  
Adresse .....  
.....  
Ville :.....  
Téléphone :.....  
Courriel :.....  
Ecole :.....

J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à signaler tout changement d'adresse en cours d'année. J'atteste également avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Médiathèque et m'engage à m'y conformer en tout point.

**DATE ET SIGNATURE**

## Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e).....  
autorise mon enfant à utiliser l'ensemble des services offerts par la Médiathèque.

**DATE ET SIGNATURE**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre inscription au service de la Médiathèque. Les destinataires des données sont le personnel habilité au service administratif de la Médiathèque. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Médiathèque de la ville de Libourne.



## A retenir...

Nom :.....  
Prénom :.....  
Date de fin de droits.....

### **La carte d'emprunt est strictement personnelle**

- Le lecteur est personnellement responsable de l'usage qui en est fait.
- Toute carte perdue doit être signalée.
- Tout changement de domicile doit être communiqué accompagné d'un justificatif et d'une pièce d'identité.
- Chaque carte est valable un an et renouvelable à sa date anniversaire.

### **Le lecteur est personnellement responsable des documents qu'il emprunte ou se fait communiquer sur place**

- Il doit signaler toute anomalie lors de l'emprunt.
- Il s'engage à rembourser tout document détérioré ou non restitué sur la base du prix annoncé dans les catalogues d'éditeurs.
- Il est responsable des copies et des enregistrements qu'il réalise à partir des documents originaux empruntés à la bibliothèque.
- Tout retard dans la restitution de documents entraîne le versement d'une amende.

**L'ouverture d'une session internet est soumise au respect des principes énoncés dans le règlement intérieur.** Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable lors de chaque session internet.

**Une boîte aux livres**, située à l'entrée de la Médiathèque permet de restituer les documents en dehors des horaires d'ouverture au public.

Les données recueillies par la Médiathèque, qui n'auront pas d'autre utilisation, sont traitées par un fichier informatisé ayant fait l'objet d'une déclaration à la C.N.I.L.

